



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 février 2012
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 23 février 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

En référence aux événements que traverse la Syrie, à la déformation délibérée de la réalité à laquelle se livrent certains États et à l'encouragement qu'ils fournissent à certains groupes armés terroristes en les finançant et en les armant, nous tenons à apporter les éclaircissements suivants au sujet de la situation sanitaire en Syrie et des difficultés rencontrées par le secteur de la santé.

Le Gouvernement syrien, fort de sa conviction que chacun a droit à la santé, accorde une importance particulière à ce secteur. Il estime qu'il est de son devoir de fournir des services de santé adéquats et de permettre à tous les citoyens d'y avoir accès en permanence, gratuitement et de façon équitable. Des soins sont administrés dans 124 hôpitaux publics, 1 919 centres médicaux et 387 hôpitaux privés. Au cours des neuf derniers mois, plus de 30 millions de services médicaux ont été assurés dans les établissements relevant du Ministère de la santé. Les hôpitaux publics ont soigné 4,5 millions de patients, tandis que, dans les centres médicaux, plus de 24 millions de services médicaux ont contribué à maintenir et améliorer la santé des personnes.

En dépit du noble objectif humanitaire qui a motivé la création de ces établissements de santé qui rendent de magnifiques services, nombreuses sont les parties étrangères qui insistent pour entraîner ce secteur dans des questions qui ne sont pas de son ressort et l'instrumentaliser à des fins politiques, dans leur guerre contre la Syrie. Le secteur de la santé a essuyé au cours de la période écoulée des pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables, à la suite d'opérations destructrices menées par des organisations terroristes qui s'en prennent à des hôpitaux, à des centres médicaux, à des services d'urgence et à des équipes d'ambulanciers, de médecins et d'infirmiers. Ainsi, l'hôpital el-Naimi, dans la province de Homs, a été attaqué et dépouillé de ses équipements médicaux et de son mobilier, l'objectif étant de priver les patients des provinces de Homs et de Hama de services de santé dispensés gratuitement par l'État. Au total, 15 médecins et aides soignants ont été tués, dont le chef du service du Croissant-Rouge syrien dans la province d'Edleb, et 27 ambulanciers ont été blessés au cours de leur mission humanitaire, alors qu'ils transportaient des blessés à l'hôpital, à la suite d'attaques commises par des groupes terroristes dans le cadre de leur guérilla. En outre, des médecins et des aides soignants font l'objet d'enlèvements systématiques et des ambulances sont volées : 129 ont été incendiées ou détruites, tout comme les



services médicaux de 17 hôpitaux publics. Des hôpitaux ont été pillés, dont celui de Qousseir, dans la province de Homs, ce qui a entraîné sa fermeture.

Tout cela s'accompagne de campagnes incendiaires systématiques de distorsion et de mensonge contre le secteur de la santé de la part des médias étrangers. En témoigne le récit calomnieux diffusé par certains organes de presse selon lequel 20 nouveau-nés sous incubateur de l'hôpital el-Walid de Homs seraient décédés le 8 février 2012 à la suite d'une panne de courant, l'objectif étant d'échauffer les esprits et de retourner l'opinion publique étrangère contre le secteur de la santé en semant le doute sur lui, ce qui lui porte préjudice, alors qu'il rend d'immenses services humanitaires, et prive les citoyens de l'accès aux établissements de santé. Nous vous assurons que ces allégations sont dénuées de tout fondement. Les organes de presse étrangers ne tiennent pas compte de la réalité qui leur a été communiquée par le Ministère de la santé, qui a totalement réfuté ces informations fabriquées de toutes pièces.

Nous tenons à dire que les sanctions injustes imposées par les pays arabes et européens et les États-Unis d'Amérique, pour ne citer qu'un seul exemple, ont entraîné une pénurie de médicaments et de matériel médical et thérapeutique importés de l'étranger, ce qui nuit à la qualité et au volume des services humanitaires fournis aux patients dans les hôpitaux et autres établissements de santé, ainsi qu'aux projets du Ministère de la santé visant à moderniser et à faire évoluer le secteur et à améliorer la qualité des services médicaux.

Nous tenons à souligner que, malgré les pertes en vies humaines et les dégâts matériels considérables occasionnés à la suite des attaques perpétrées par des organisations terroristes armées contre des médecins, des équipes d'urgentistes et des établissements de soins, ceux qui travaillent dans ce secteur continuent, dans la mesure du possible, de fournir des services de santé à tous les citoyens sans exception, quelle que soit leur affiliation politique. Malgré les pertes subies, la Syrie fait valoir son droit de protéger ses citoyens et de faire en sorte que leurs besoins soient satisfaits. Elle est attachée à la mise en œuvre de son programme général de réformes, malgré toutes les tentatives étrangères visant à entraver celle-ci.

En vous communiquant ces faits, nous vous implorons de travailler avec toutes les organisations humanitaires internationales afin d'inverser la situation sanitaire et nous permettre de relever les défis auxquels nous faisons face, ainsi que de condamner et de dénoncer les mesures et sanctions unilatérales imposées par certains États, tout comme les actes criminels visant le secteur de la santé, les établissements de santé et le personnel médical. Dans le même temps, le Gouvernement syrien tient les parties qui financent, incitent et arment les groupes terroristes et leur fournissent divers types de soutien pour viser les infrastructures – notamment les hôpitaux publics et privés, les dispensaires, les services d'urgence et les équipes médicales – responsables de la destruction à laquelle ces établissements sont soumis aux mains de terroristes et de groupes armés. La Syrie remercie l'ONU de toute l'assistance technique qu'elle pourrait apporter à son Ministère de la santé, pour qu'il puisse continuer de fournir des services de santé à ses citoyens, compte tenu de la situation difficile qu'ils traversent et du blocus inique auquel le secteur de la santé est soumis en Syrie, blocus contraire à toutes les normes internationales et au droit international.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Bashar Ja'afari**
